



Journée du Barreau – Cérémonie d'ouverture des tribunaux

Le bâtonnier de Montréal invite ses membres à devenir des professionnels de solution

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 8 septembre 2008 – Le bâtonnier de Montréal, **M^e Stephen G. Schenke**, a profité de la Journée du Barreau du 4 septembre dernier pour inviter ses confrères à porter une oreille attentive aux nombreux sondages sur la perception de la justice. « Ce que le public exige de nous, c'est que nous devenions un barreau et une magistrature de solution, souligne-t-il. Par conséquent, le guerrier classique de droit doit rapidement devenir un spécialiste de la résolution de conflit. »

Au cours de la cérémonie, la Médaille du Barreau de Montréal a été décernée à l'**Association de droit Lord Reading**. L'association, qui célèbre son 60^e anniversaire, a été créée à une époque où les comportements antisémites prévalaient au Québec et au Canada. Le bâtonnier Schenke est fier de remettre la Médaille « à cet infatigable défenseur de la justice sociale et de la pluralité, qui se dévoue entièrement à soutenir nos valeurs démocratiques ». Le président de l'Association de droit Lord Reading, **M^e Ronald H. Levy**, était honoré d'accepter la Médaille au nom de l'organisme.

La plus haute distinction du Barreau de Montréal a également été octroyée à titre posthume au **Major-général le très honorable Georges P. Vanier**, héros de renommée internationale qui a quitté la pratique du droit, lors du déclenchement de la Première Guerre Mondiale, pour fonder le 22^e bataillon canadien français de l'armée canadienne (devenu en 1920 le Royal 22^e Régiment). Toujours animé de cette passion pour la justice sociale, Georges Vanier a été avocat, officier, diplomate et gouverneur général. Sa carrière exemplaire démontre que le droit mène à tout. Pour le bâtonnier, lui-même ancien officier du Royal 22^e Régiment, « la remise de la Médaille à Me Vanier se veut un geste de solidarité envers les militaires qui servent le pays outre-mer et un geste de compassion envers toutes les familles québécoises qui ont perdu un être cher en Afghanistan ».

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte aujourd'hui plus de 12 000 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d'information et de sensibilisation et par une participation active à l'administration de la justice. D'autres renseignements sont disponibles sur le Web, au www.barreaudemontreal.qc.ca.

– 30 –

SOURCE :

Gislaine Dufault, coordonnatrice des communications
Barreau de Montréal
Téléphone : (514) 866-9392
Télécopieur : (514) 866-1488
Adresse électronique : gdufault@barreaudemontreal.qc.ca